

Arrondissement d'Anjou

District électoral de l'Est (022)

Endroits de vote - Jour du scrutin		Sections de vote
01	ÉCOLE WILFRID PELLETIER ANNEXE 8330, avenue Chénier - Entrée 4 Gymnase	01-02-03-04-05-06-07-08-09
02	ÉCOLE CARDINAL-LÉGER 6951, avenue Des Ormeaux - Entrée 1 Gymnase	10-11-12-13-14-15-16-17-18
03	ÉCOLE SAINT-JOSEPH 7725, avenue Des Ormeaux - Entrée 1 Gymnase	19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32

Dans l'arrondissement d'Anjou, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son arrondissement
4. Le conseiller d'arrondissement de son district

